



# Certificat de Qualification Professionnelle d'assistant professeur d'arts martiaux - Mention « Judo Jujitsu »



Saison 2010/2011

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) « d'assistant professeur » est un diplôme de la branche professionnelle du sport.

Il autorise l'enseignement du judo-jujitsu contre rémunération pour une durée maximum annuelle de 300 heures. C'est la première étape pour tous ceux qui souhaitent faire de ce métier leur activité principale.

L'assistant professeur de judo-jujitsu conduit son activité pédagogique de découverte, d'initiation de loisir et de perfectionnement, en autonomie dans la discipline judo-jujitsu pour tous les publics.

Il permet de préparer ultérieurement les diplômes d'État (Diplôme d'État et diplôme d'État Supérieur).

A l'issue de la formation, après délibération du jury, un diplôme est délivré permettant d'obtenir la carte professionnelle.

## DESCRIPTION

**Durée : D'octobre 2010 à juin 2011 à l'Institut du Judo.** 175 heures : - 125 H en centre - 50 H en entreprise

### Matières enseignées :

**UC1 :** - Capacité du candidat à concevoir et préparer un cycle d'enseignement pour une population donnée.  
- Capacité à effectuer une démonstration en katas, Ne Waza, Tachi Waza et procédés d'enseignement.

**UC2 :** - Capacité du candidat à mettre en pratique les connaissances théoriques acquises en cours en présence d'un public d'enfants.

**UC3 :** - Capacité du candidat à participer au fonctionnement d'une structure associative (stage pédagogique)

### **Pré-requis pour se présenter à l'examen final :**

- être âgé(e) de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation
- être titulaire du grade de ceinture noire 2ème Dan Judo-Jujitsu.
- être titulaire soit de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS), soit de l'attestation de prévention sécurité civile de niveau 1 (PSC 1)

## MODALITES

**Dossier complet à retourner IMPERATIVEMENT avant le 1 septembre 2010, accompagné un chèque de 150 euros à l'ordre du Comité IDF Judo, pour les frais de dossier (non remboursable).**

**Coût de la formation : 1 500 €** (dont les 150 euros de frais de dossier et 100 euros de Formation à distance)  
1<sup>er</sup> versement à l'entrée en formation, 500€ le 8/10/10- 2<sup>ème</sup> versement, 500€ au 8/11/10 - 3<sup>ème</sup> versement, 350€ au 8/12/10

### Date des tests de sélection :

**6 et 7 septembre 2010** en journée à l'Institut du Judo, 21/25 avenue de la Porte de Châtillon, 75014 Paris  
Seuls les candidats ayant renvoyés leur dossier complet avant le 1 septembre, pourront participer aux tests.  
Le candidat est évalué sur ses connaissances techniques en Tachi Waza, Ne Waza, Katas et Randoris.

## INFORMATIONS UTILES

**PREMIER COURS : VENDREDI 8 OCTOBRE 2010 - 19h00 - INSTITUT DU JUDO EN KIMONO**  
**Prise de licence 2010-2011 obligatoire dès le 1er cours**

COMITE DE LA REGION IDF DE JUDO : 21/25 Avenue de la Porte de Châtillon – 75014 PARIS  
Tel : 01.45.41.05.70 – Fax : 01.45.41.07.80 – [info@idfjudo.com](mailto:info@idfjudo.com) – [www.idfjudo.com](http://www.idfjudo.com)

**Dossier téléchargeable sur le site [www.idfjudo.com](http://www.idfjudo.com)**

Aucun remboursement ne sera accordé.

Juin 2010

**RECAPITULATIF DES PIÈCES À JOINDRE  
OBLIGATOIREMENT  
À VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION**

**ATTENTION :**  
**Aucun dossier incomplet ou posté  
après la date de clôture des inscriptions ne sera pris en compte.**

- Photocopie de votre passeport sportif justifiant de votre grade de ceinture noire 1<sup>er</sup> dan au minimum.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du JUDO datant de moins de 3 mois. (Modèle ci-joint)
- Un document écrit précisant notamment votre expérience personnelle et éventuellement pédagogique, accompagné d'une lettre de motivation.
- 2 photos d'identité** portant votre nom et la formation suivie au dos (dont une collée ou agrafée sur la 1<sup>ère</sup> page).
- Si vous êtes français(e), deux copies recto/verso (signées) de votre **carte nationale d'identité** ou passeport **en cours de validité.**
- Si vous êtes étranger(e), une photocopie de votre titre de séjour **en cours de validité.**
- Une photocopie de la licence en cours de validité.
- Une photocopie de votre attestation d'assuré(e) social(e) **en cours de validité** (*document papier à demander à votre caisse maladie ou téléchargeable sur le site [www.amali.fr](http://www.amali.fr)*).  
**La carte n'est pas recevable**
- Photocopies des diplômes.
- Un chèque daté et signé à l'ordre du Comité IDF d'un montant de 150 euros (non remboursable, et déductible du coût total de la formation) pour les frais de dossier.
- Si un organisme finance tout ou partie de votre formation, une attestation de prise en charge des frais pédagogiques avec signature et cachet du responsable de la structure.

Pour les candidats salariés :

- Attestation de l'employeur vous autorisant à suivre la formation.

Pour les candidats étudiants :

- Copie de la carte d'étudiant(e)
- Un acompte de 500 euros doit obligatoirement être versé au plus à l'entrée en formation le 8 octobre 2010.

# CQP ASSISTANT PROFESSEUR ARTS MARTIAUX Mention JUDO JUJITSU

## Identification du candidat

NOM : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : .....

Date et lieu de naissance : le [ ] [ ] [ ] à : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

☎ : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Portable : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

E.mail : ..... Nationalité : .....



## Situation au regard de l'emploi

Etes-vous :

Salarié(e)  Type de contrat : (CDI, CDD, CES, etc.).....

Etudiant(e)  ..... Retraité(e)  Handicapé(e)

Adresse employeur : .....

Demandeur d'emploi inscrit : Depuis le : .....

N° identifiant : .....

Sans emploi non inscrit oui  non

Bénéficiaire du RSA oui  non

Durée totale de votre expérience professionnelle ou non (y compris travail saisonnier, bénévolat, intérim) : .....

Prise en charge envisagée pour votre formation : .....

Régime de sécurité sociale auquel vous êtes affilié(e) : .....

A la caisse de (ville, département) : .....

A quel titre (personnel, ayants droit, étudiant...) : .....

N° de sécurité sociale : .....

[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

## Niveau d'études ou de formation

**Niveau V : Brevet des collèges**  
Diplômes acquis  Niveau atteint

Précisez : .....

**Niveau V : BEP**  
Diplômes acquis  Niveau atteint

Précisez : .....

**Niveau IV : Baccalauréat**  
Diplômes acquis  Niveau atteint

Précisez : .....

**Niveau III : DEUG -DUT**  
Diplômes acquis  Niveau atteint

Précisez : .....

**Niveau II : Licence**  
Diplômes acquis  Niveau atteint

Précisez : .....

**Niveau I : Master, DESS, Doctorat,...etc**  
Diplômes acquis  Niveau atteint

Précisez : .....

**Diplôme sportif :**

BAPAAT  Date : .....

TC 1  Date : .....

BEES 1  Précisez : .....

BP JEPS  Précisez : .....

DE JEPS  Précisez : .....

AUTRES  Précisez : .....

Activités socio-culturelles : (BAFA, BAFA, BASE...)  
.....



# C.Q.P. ARTS MARTIAUX OPTION JUDO JUJITSU

**CERTIFICAT MEDICAL**  
**DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES,**

Je soussigné(e), Docteur .....

Demeurant .....

.....

## CERTIFIE AVOIR EXAMINE

M/ Mme/ Mlle ..... né(e) le .....

demeurant : .....

.....

et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de contre-indication médicale à la pratique et à l'enseignement **du JUDO.**

Observations éventuelles : .....

.....

.....

Fait à : ..... Le.....

Signature et cachet du médecin